

Questions orales

que appui que ce soit de la part du gouvernement provincial à l'égard de quoi que ce soit de constructif. Nous n'avons donc aucun appui de la part de ce gouvernement qui ne fait que critiquer et condamner. . .

M. Dingwall: Je croyais que vous aimiez Clyde Wells.

M. le Président: Tâchons de passer à autre chose.

L'hon. Roger C. Simmons (Burin—Saint-Georges): Bon, bon, je dirai à Clyde que vous l'aimez encore.

Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Je le lui demande à nouveau, si la situation est aussi chouette et aussi parfaite qu'il le prétendait il y a un instant dans sa réponse, comment se fait-il que les pêcheurs manifestent par centaines et par milliers à Halifax aujourd'hui comme hier à Sydney? Est-ce parce qu'il est le seul à avoir le pas dans son armée? Est-ce là le problème, c'est-à-dire qu'il est parfait tandis que tous les autres ont complètement tort? Ils ont peut-être une bonne raison de manifester.

Le ministre pourrait-il le reconnaître et accepter maintenant de faire quelque chose pour apaiser leurs inquiétudes au lieu de dire des sornettes comme il le fait ici aujourd'hui?

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Pêches et des Océans et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique): Eh bien, on marche certainement du même pas dans le parti du député, monsieur le Président. Clyde Wells et Elijah Harper, ces deux hommes qui ont fait échouer l'Accord du lac Meech vont marcher bras dessus bras dessous pour aider le député d'en face dans sa prochaine campagne électorale. Ils marchent du même pas.

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: Quant aux manifestants dans le port de Halifax, quand on a annoncé le plan de gestion du poisson de fond. . .

Une voix: C'est de la foutaise, c'est mesquin et sectaire!

M. Crosbie: Vous détestez voir dénoncer vos péchés par action et par omission. . .

M. le Président: La parole est au député de Moncton.

* * *

LA JUSTICE

M. George S. Rideout (Moncton): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Justice et concerne le harcèlement par filature.

Les histoires que nous lisons dans les journaux au sujet de femmes qui se font agresser ou tuer par des hommes qui les filent ne représentent qu'une infime partie du problème. Cela se produit de plus en plus fréquemment, et les femmes vivent dans la terreur.

Pourquoi le ministre retarde-t-il le dépôt d'une mesure législative sur le harcèlement par filature?

[Français]

L'hon. Pierre Blais (ministre de la Justice et procureur général du Canada et ministre d'État (Agriculture)): Monsieur le Président, j'ai déjà mentionné à cette Chambre que cette question, qui préoccupe beaucoup de Canadiens, me préoccupe également. Nous allons revenir devant cette Chambre, très prochainement, avec quelque chose qui répondra à ces questions.

Je dois cependant mentionner que cinq articles du Code criminel traitent actuellement de cette question. Manifestement, suite aux consultations que nous avons eues avec les groupements de policiers à travers le Canada et particulièrement lors du symposium avec mon collègue, le solliciteur général, il appert que ces articles ne fonctionnent pas. Nous allons donc devoir possiblement amender le Code criminel en ce sens. Nous travaillons là-dessus actuellement et je devrais être en mesure de revenir devant la Chambre prochainement.

• (1500)

[Traduction]

M. George S. Rideout (Moncton): Monsieur le Président, l'ancienne ministre de la Justice et son successeur ont dit tous deux qu'ils étudiaient la question.

Les ministres de la Justice et les procureurs généraux des provinces sont encore inquiets. Les femmes continuent d'être victimes de harcèlement par filature et, dans certains cas, cela les conduit à la mort. Combien de femmes devront encore être terrorisées avant que le gouvernement n'agisse?

L'hon. Pierre Blais (ministre de la Justice, procureur général du Canada et ministre d'État (Agriculture)): Monsieur le Président, je vais répéter en anglais ce que j'ai dit en français. Nous présenterons très bientôt à la Chambre une mesure législative à cet égard.

* * *

L'AÉROPORT INTERNATIONAL PEARSON

M. Harry Chadwick (Bramalea—Gore—Malton): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports.

L'annonce de l'ouverture de nouvelles pistes à l'aéroport international Pearson aggraverait inévitablement le problème du bruit pour les habitants de ma circonscription.

Le ministre peut-il nous dire quand deviendra opérationnel le système de réduction du bruit qu'on a installé au coût de 20 millions de dollars à l'aéroport international Pearson pour détecter les avions qui ne respectent pas